

LE COIN DU FEU

REVUE MENSUELLE

ABONNEMENT: }
\$2.00 PAR ANNEE. }

AOÛT 1896

ADMINISTRATION: }
23 RUE ST. NICOLAS. }

SOMMAIRE

LES PROFESSIONS FÉMININES,	<i>Mme Dandurand.</i>	TRAITEMENT DU CANCER,	<i>Henri de Parville.</i>
CONGRÈS FÉMINISTE DE 1896 A PARIS,	<i>Marie Duclos.</i>	" NOS FAUTES,"	***
L'UNION DES FEMMES PEINTRES ET SCULPTEURS, ***		LES ANIMAUX PENDANT LE SIÈGE,	<i>T. Gautier.</i>
LES FEMMES AUX CHAMPS-ÉLYSÉES,	<i>Paule Georges.</i>	CUISINE,	<i>Tourne-Broche.</i>
LA SITUATION LITTÉRAIRE A L'ÉTRANGER,		ICI ET LÀ,	***
	<i>T. de Wysewa.</i>	LA MODE,	***
LA LANGUE FRANÇAISE AU MOYEN-ÂGE,	<i>Villemain.</i>	CORRESPONDANCES,	<i>Ene Staffe.</i>
UN USAGE INOCCUPÉ,	<i>Marie Vieuxtemps.</i>	LETTRE D'UNE MARRAINE A SA FILLEULE,	<i>E. Raymond.</i>
L'AMIRAL VIGNES,	***	MÈRE DES DOULEURS,	<i>C. Lemonnier.</i>
L'AMEUBLEMENT.	<i>Jeanne d'Estève.</i>		

Les Professions Féminines

La principale cause de l'effacement de certaines gens devant l'invasion féminine dans le monde des affaires c'est l'accaparement des emplois masculins ou la compétition redoutable faite par les femmes à leurs rivaux dans ces mêmes emplois.

Il y aurait pourtant moyen de rassurer les uns et de rendre justice aux autres dans la rétribution du labeur nécessaire.

On ne conteste pas à la femme le droit de travailler. Il arrive même trop fréquemment que l'ordre naturel soit renversé, et que les protecteurs-nés du sexe faible, deviennent des fardeaux à sa charge. Dans ces cas d'une occurrence journalière, la mère de famille, la veuve, la sœur aînée sont les bienvenues à livrer le combat pour leur vie et celle des leurs.

Pourquoi alors voudrait-on forcer ces faibles recrues de l'armée du travail, ces soldats improvisés à ne recourir qu'aux plus dures et aux plus humiliantes corvées? Ne suffit-il pas qu'on leur donne un salaire inférieur à celui de l'homme pour les mêmes fonctions qu'elles remplissent d'une manière aussi satisfaisante, sans leur rendre difficile l'accès des positions lucratives et honorables?

Si le mot de *droits égaux*, dont on abuse, a sa place quelque part, c'est bien ici. L'espèce de diminution ou de déchéance que fait subir à la femme, privée de son soutien naturel, le fait qu'elle subvient elle-même à ses besoins et à ceux des orphelins qui dépendent d'elle, est une injustice qui a fait son temps. Il convient à l'esprit libéral de notre siècle de mettre sur un même pied les personnes de cœur — appartenissent-elles au sexe faible — qui rehaussent leur vie par la dignité du travail.

Je voudrais démontrer qu'on pourra même lui concéder certains emplois sans préjudice des intérêts masculins. En abandonnant aux femmes le monopole de ces emplois, on ne ferait que les admettre sur un terrain pour ainsi dire fait pour elles.

Telles sont les professions d'instituteurs suppléants dans les pensionnats de filles, ou d'enfants des deux sexes.

Une femme n'est-elle pas naturellement désignée pour donner des leçons de piano, de chant, d'élocution, de calisthénie, de dessin, de maintien, de danse à des jeunes filles ou à de tout jeunes en-